

COMMISSION SECTORIELLE « FORET »

**ÉTAT DE SITUATION
(Synthèse)**

NOVEMBRE 1999

FAITS SAILLANTS

LE TERRITOIRE

Deux domaines bioclimatiques couvrent la Gaspésie. La sapinière à bouleau jaune ceinture la péninsule gaspésienne, les sites y sont occupés par des peuplements mélangés de bouleaux jaunes et de résineux, comme le sapin baumier, l'épinette blanche et le thuya. Les érablières y croissent à la limite septentrionale de leur aire de distribution. Les épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette et les feux y sont les deux principaux éléments de la dynamique forestière.

Un deuxième domaine bioclimatique, la sapinière à bouleau blanc, occupe le centre de la péninsule gaspésienne. Le paysage forestier est dominé par les peuplements de sapins et d'épinettes blanches mélangés aux bouleaux blancs. Sur les sites moins favorables, le sapin et l'épinette noire sont souvent accompagnés de bouleaux blancs ou de peupliers faux-tremble; on retrouvera à l'occasion l'érable rouge. Le territoire couvert par ce domaine en Gaspésie est généralement très accidenté. La dynamique forestière est surtout régie par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, car le sapin baumier abonde dans ce domaine. Toutefois, le feu y joue aussi un rôle non négligeable.

Un climat plutôt rigoureux avec d'importantes précipitations annuelles de neige influence la diversité et la distribution des espèces fauniques dans cette zone. Ainsi, la faune halieutique se compose surtout d'espèces d'eau froide comme les salmonidés. Le cerf de Virginie, pour sa part, se retrouve principalement du côté sud de la péninsule où les chutes de neige sont moins limitantes. La topographie particulièrement accidentée de la région a une forte influence sur la configuration du réseau hydrographique composé de nombreux cours d'eau et de très peu de lacs. Ce phénomène s'exprime bien par l'importance des rivières à saumon en Gaspésie.

Une diversité d'habitats de relativement faible superficie composent les Îles-de-la-Madeleine. Totalisant 202 km² dont 65 km² sont composés de sable fin, l'archipel est composé d'une dizaine d'îles. De ce nombre 6 îles sont reliées entre elles par des dunes de sable.

La forêt des Îles-de-la-Madeleine possède toutes les caractéristiques des forêts des milieux insulaires (lisière de forêt rabougrée, arbres denses,

tiges grêles.). L'omniprésence du vent sur le territoire madelinot et la force de ce dernier la rendent très fragile aux perturbations. Au fil des siècles, la nature a su s'adapter en bâtissant des barrières protectrices; ainsi, dans les endroits exposés, des arbres rabougris, mais très résistants, forment un abri derrière lequel les autres arbres peuvent croître. Depuis l'installation des premiers Madelinots sur l'archipel, le couvert forestier a diminué de façon alarmante. Seulement 18 % du territoire est encore boisé. L'équilibre étant perturbé, la force des éléments naturels a maintenant beaucoup plus d'impact sur les arbres. Dans ce contexte, les efforts d'aménagement aux Îles ont été principalement orientés vers le reboisement.

Le relief peu accidenté des Îles-de-la-Madeleine engendre un réseau hydrographique modeste composé de quelques ruisseaux situés sur l'île du Havre-Aubert et l'île de Cap-aux-Meules. Plusieurs de ces ruisseaux sont de nature intermittente. Quelques lacs et étangs composent également ce réseau hydrographique.

LES RESSOURCES

La forêt

La forêt est omniprésente dans la région, occupant près de 96 % du territoire. 87 % de cette forêt est publique. Celle-ci est couverte en majorité par des peuplements résineux (48 %) ou mixte (33 %). Les volumes sur pied sont principalement composés par les espèces suivantes : le sapin, les épinettes, les bouleaux et le peuplier. Près des 2/3 des peuplements sont considérés jeunes (50 ans et moins), même si on retrouve plus de 17 % de la superficie forestière qui est occupée par des peuplements de plus de 90 ans.

La forêt privée couvre une superficie de 383 000 hectares répartis à 95 % en petite propriété privée (800 ha et moins) et à 5 % en grande propriété privée. Ce territoire occupe une mince bande en périphérie de la péninsule et sa largeur oscille entre 2 et 20 kilomètres. Ce sont les peuplements mélangés qui dominent avec 55 % des superficies régénérées; c'est une forêt jeune, avec près de 65 % des peuplements répartis dans les classes d'âge de 50 ans et moins. De plus, les peuplements sont très diversifiés; on y retrouve très rarement de vastes peuplements homogènes. Les peuplements mélangés et résineux de peu denses occupent une proportion élevée. Cette forêt appartient à près de

6 000 propriétaires dont environ la moitié de ceux-ci font une mise en marché annuelle. Le propriétaire moyen est âgé entre 50 ans et 60 ans et possède une superficie de 35 hectares.

Un faible pourcentage des terres publiques municipalisées, soit environ 8 % à 10 %, est encore libre de droits forestiers et est couvert par des conventions de gestion (CAF).

Contrairement à la péninsule gaspésienne, moins de 40% du territoire des Îles-de-la-Madeleine est du domaine public, constitué principalement de milieux vulnérables tel que les milieux dunaires et deux réserves écologiques (l'Île Brion et la Pointe-de-l'Est).

La faune

L'accès légal du territoire contenant environ 80 % de terres publiques, sa grande accessibilité physique créée par un réseau de routes forestières très élaboré et l'existence de grands territoires libres (*non structurés pour l'exploitation de la faune*) sont des facteurs qui influencent de façon importante l'utilisation des ressources fauniques dans la région.

L'original est le plus important des gros gibiers de la région. Il est présent partout sur le territoire mais on retrouve les plus fortes concentrations dans la forêt coniférienne. Sa densité est aussi plus élevée dans les territoires structurés (*parcs, réserves fauniques*) à cause du niveau de récolte plus restreint. Les populations de cerf de Virginie, après avoir connu un sommet historique d'environ 12000 cerfs au milieu des années 80, ont rapidement diminué jusqu'à un minimum d'environ 500 cerfs¹ à l'hiver 1993. Celles-ci sont maintenant en augmentation et leur niveau actuel est supérieur à 2000 cerfs. L'ours noir est présent partout sur le territoire et à l'exclusion des zones urbaines et agricoles, le milieu forestier de l'ensemble de la région est considéré comme un habitat favorable au support de l'espèce. Les principales espèces de petite faune exploitées que l'on retrouve dans le milieu forestier de la région sont la gélinotte huppée, le lièvre d'Amérique et le tétras du Canada.

Le saumon atlantique est certainement l'espèce de poisson la plus prestigieuse de la région. Il est présent dans tous les réseaux hydrographiques d'importance, dont dix-huit rivières à saumon. Les eaux froides et leurs qualités physico-chimiques particulièrement favorables à l'espèce contribuent

au maintien de bonnes populations de saumons dans la région. L'omble de fontaine est pratiquement présent dans tous les lacs et cours d'eau de la région. Cette distribution généralisée est conséquente à la qualité des eaux de la région.

Les animaux à fourrure comprennent vingt espèces de mammifères exploitées commercialement par les trappeurs de la région. Les caractéristiques du milieu forestier favorisent particulièrement certaines espèces très recherchées comme la martre, le pékan et le lynx du Canada surtout présentes dans la forêt boréale.

Les espèces fauniques non exploitées présentes en région sont beaucoup plus nombreuses que celles exploitées. On y retrouve quelques centaines d'espèces d'oiseaux, une dizaine d'espèces d'amphibiens et reptiles, plusieurs dizaines de mammifères et une vingtaine d'espèces de poissons d'eau douce. Le caribou de la Gaspésie devrait bientôt être la première espèce animale présente en région à obtenir un statut d'espèce «vulnérable».

Les cervidés de même que l'ours noir sont totalement absents des Îles-de-la-Madeleine. Le lièvre d'Amérique est présent aux Îles-de-la-Madeleine, ayant été réintroduit sur l'île de Havre-Aubert. La chasse à la sauvagine constitue la seule activité cynégétique pratiquée aux Îles-de-la-Madeleine. Le renard roux fait présentement l'objet d'une récolte par trappage. L'omble de fontaine constitue l'unique espèce d'eau douce faisant l'objet d'une récolte par pêche sportive. Deux espèces diadromes font l'objet d'une pêche commerciale aux Îles-de-la-Madeleine : l'éperlan arc-en-ciel et l'anguille d'Amérique. Comme les Îles-de-la-Madeleine sont constituées de divers habitats, on y retrouve une grande diversité d'espèces de la faune aviaire. De ces espèces 15 sont considérées comme rares, menacée ou vulnérable.

LE SECTEUR PRIMAIRE

Les retombées les plus importantes de la forêt gaspésienne viennent de l'aménagement et de la récolte de la matière ligneuse. La majeure partie de la forêt publique régionale est subdivisée en unités d'aménagements et les volumes de bois disponibles sont alloués à des transformateurs par le biais de contrats d'exploitation et d'aménagement forestier (caaf). Malgré cette utilisation de la forêt par les industriels forestiers, les autres utilisateurs de la forêt, chasseurs,

pêcheurs, villégiateurs peuvent eux-aussi profiter du milieu forestier et des diverses ressources qu'il contient.

Le secteur d'activité *Exploitation forestière* représente près de 2000 employés, soit plus de 45 % des emplois du secteur primaire en région. Les quatre coopératives forestières de la Gaspésie sont concentrées dans la Baie-des-Chaleurs; elles ont près de 500 employés. Les cinq groupements forestiers de la Gaspésie, quant à eux, sont répartis sur tout le territoire gaspésien et emploient plus de 600 personnes. Près d'une quinzaine de contracteurs forestiers, deux pépinières, quatre consultants et sept conseillers forestiers complètent ce tableau.

À l'exception de la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), l'éclaircie précommerciale (EPC) constitue le principal traitement sylvicole en région; d'ailleurs nous réalisons environ 12 % des travaux d'EPC réalisés au Québec. Nous traitons actuellement environ 9 000 ha/an en forêt publique et environ 600 ha/an en forêt privée. Depuis dix ans, nous avons assisté à une montée fulgurante de ce traitement, à cause de divers facteurs (CPRS, contexte socio-économique, stratégie de protection, type de forêt, etc.). Actuellement, ce traitement assure le gain-pain à plus de 700 de nos concitoyens, de façon directe ou indirecte.

Sur les terres du domaine public de la Gaspésie, des travaux d'exploitation et d'aménagement forestier ont été exécutés sur environ 25 000 hectares en 1997-98. La coupe avec protection de la régénération et des sols est le traitement sylvicole le plus important. Quelque deux millions de mètres cubes sont ainsi récoltés chaque année. L'éclaircie précommerciale est le deuxième traitement en importance. Ce type de travaux constitue un élément important pour le maintien des emplois en aménagement forestier dans la région. Il permet également d'augmenter la résistance des peuplements à une éventuelle épidémie d'insectes.

Les travaux d'aménagement en forêt publique sont financés à même les redevances forestières que chacun des bénéficiaires de caaf doit payer en fonction des volumes qui lui sont attribués. Celles-ci servent également à financer les travaux effectués dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet 1 et 2). Par exemple, en 1996-1997, un total de \$ 21 983 000 a été payé en redevances forestières

(droits de coupe); de ce montant, \$ 8 041 000 ont été utilisés pour des travaux d'aménagement forestier réguliers, \$ 1 509 000 pour des projets dans le Volet 1 et \$ 2 210 000 ont servi à effectuer des travaux d'aménagement dans le cadre du Volet 2.

En plus de l'éclaircie précommerciale, les travaux reliés au reboisement (préparation de terrain, reboisement et entretien) sont très importants en forêt privée. D'ailleurs le principal traitement en 1998-99 fût l'entretien des plantations. De plus, depuis la mise en place du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, près de \$ 400 000 sont investis à chaque année sur les lots intramunicipaux afin d'augmenter leur productivité forestière.

Dans le cadre du plan quinquennal d'aménagement forestier des Îles-de-la-Madeleine, plus de \$ 100 000 sont investis par année dans des travaux d'aménagement forestier et confirment l'importance environnementale et écologique de la forêt madelinienne.

Les diverses activités reliées à la faune et au plein-air ont un apport économique très important pour la région. Que ce soit directement ou indirectement, les zecs, parcs, pourvoiries et réserves génèrent de nombreux emplois dans l'économie régionale. De plus, il ne faut pas oublier l'apport important provenant de la mise en valeur de sites à haut potentiel récréotouristique (grotte, chutes, sentiers pédestres, montagne, etc.). Pour plusieurs de ces centres, il est difficile de calculer leurs retombées pour l'économie régionale, mais leur développement fait partie de la solution pour attirer et retenir le touriste chez-nous.

L'écotourisme et l'industrie récréotouristique dans notre région, c'est quatorze pourvoiries, treize zecs, six réserves fauniques, quatre centres récréotouristiques provinciaux, deux sites protégés par la Fondation de la faune, trois parcs de conservation, un parc national, quatre réserves écologiques, trois centres de ski, des centres de ski de fond, un réseau de piste de motoneige bien développé, la route verte, des terrains de piégeage, le sentier des Appalaches et des réseaux de sentiers pédestres.

LE SECTEUR SECONDAIRE

Plus de 80 entreprises manufacturières œuvrent dans le domaine de la transformation de la matière

ligneuse et emploient près de 2 000 emplois, soit 26 % des emplois manufacturiers. On retrouve deux usines de cartons et papiers, 19 usines de sciage avec caaf et plus de soixante scieries de service.

La possibilité forestière en forêt publique est de 2 339 500 m³, les attributions égalent 2 179 800 m³. En excluant les réserves de bois, les disponibilités théoriques sont donc de 149 600 m³. On peut évaluer que les disponibilités de matière ligneuse en forêt publique se situent au niveau principalement du feuillu de qualité pâte pour un volume d'environ 70 000 m³ en forêt publique. Il reste également un peu de cèdre et de tremble. Mais ces volumes encore disponibles sont, pour une partie importante, difficiles d'exploitation, étant situés dans des peuplements mélangés; de plus, ils ne sont pas concentrés à des endroits précis, mais ils sont dispersés sur le territoire.

En forêt privée, les livraisons en résineux aux usines gaspésiennes ont été en moyenne de 169 000 m³ au cours des années 1993 à 1997, alors que le prélèvement admissible est de 338 000 m³. Ces données traduisent bien les difficultés rencontrées par les producteurs et cette situation ne s'est pas améliorée avec la fermeture de l'usine Gaspésia. Le problème de mise en marché est plus accentué pour les peupliers et les feuillus durs, qui sont nettement sous-exploités.

La transformation secondaire de la matière ligneuse est très faible dans la région. Alors que la récolte de matière ligneuse en Gaspésie représente 5,7 % de la récolte au Québec, l'industrie de seconde transformation du bois ne représente que 0,5 % des emplois au Québec dans ce secteur. Les usines œuvrant en seconde transformation sont caractérisées par leur petite taille et un personnel peu nombreux. Actuellement, trois séchoirs sont en opération dans la région et deux autres séchoirs sont en projet.

La situation du marché des copeaux s'est rapidement détérioré au cours des dernières années. En effet, si jusqu'en 1997, le marché était stable, la fermeture de l'usine Gaspésia et la diminution de consommation de copeaux à l'usine Emballages Stone amène une exportation importante de copeaux en dehors de la région.

LE SECTEUR TERTIAIRE

La gestion des ressources

On sait que les limites administratives de la région ne correspondent pas aux historiques de gestion des ressources du milieu forestier. Cette situation crée beaucoup d'incertitudes et est problématique au point de vue social et économique.

La faune n'appartient à personne et constitue un bien collectif. C'est à l'État que revient le rôle de fiduciaire de cette ressource naturelle. Les deux paliers de gouvernement sont impliqués dans la gestion de cette ressource. Le gouvernement fédéral a juridiction sur les oiseaux migrateurs et les habitats fauniques d'importance nationale. Le gouvernement du Québec, pour sa part, s'occupe des autres espèces fauniques petit gibier, grande faune, animaux à fourrure, etc. La gestion de la faune s'articule autour de deux axes, conserver la faune et la mettre en valeur.

Plusieurs intervenants interviennent en forêt : le ministère des ressources naturelles, avec ses deux unités de gestion, l'Agence de protection et de mise en valeur de la forêt privée, les syndicats des producteurs de bois pour la mise en marché du bois en forêt privée. Deux sociétés œuvrent à la protection de la forêt contre les insectes, les maladies et les feux.

La région dispose de deux maisons d'enseignement supérieur offrant des programmes reliés aux ressources du milieu forestier (forêt, faune et récréotouristique) ainsi que d'une unité de transfert technologique en foresterie. De plus, Rexforêt intervient depuis plusieurs années dans la formation de travailleurs sylvicoles.

Les trois communautés autochtones de la Gaspésie et différents intervenants se consacrant plus particulièrement à la protection de l'environnement et à la conservation de certains territoires s'intéressent également à la gestion des ressources du milieu forestier.

LA PROBLÉMATIQUE DU SECTEUR FORESTIER

1- L'emploi

Forces

- Un des secteurs qui procure le plus d'emplois directs et indirects en Gaspésie;
- Une main d'œuvre abondante et disponible.

Faiblesses

- Des conditions de travail en forêt difficiles;
- Beaucoup d'emplois dépendant de programmes de subventions;
- Une formation des ouvriers sylvicoles déficiente et peu reconnue.

2- La planification et la gestion

Faiblesses

- Méconnaissance des ressources du milieu forestier et de leurs interactions;
- Peu de recherche en région et peu de retour de la recherche appliquée;
- Un retard dans la géomatisation du territoire;
- Manque de leadership en ce qui concerne l'utilisation de l'ensemble des ressources;
- Manque de culture forestière;
- Manque de concertation entre les intervenants;
- Un découpage des limites administratives nous défavorisant;
- Des directions régionales hors région;
- Une sylviculture basée sur des normes provinciales.

3- La forêt

Force

- Régénération naturelle très abondante pour la plupart des espèces;

Faiblesses

- Une forêt vulnérable à la TBE;
- Des territoires improductifs suite à des catastrophes naturelles;
- Une faible valeur du bois debout;
- Peu de valeur ajoutée dans la transformation de la matière première;
- Un marché des copeaux très difficile.

4- La faune

Forces

- Un réseau routier bien développé donnant accès au centre de la Gaspésie;
- Une faune variée et relativement abondante (orignal, saumon);
- De nombreuses rivières à saumon;

- Une destination touristique reconnue.

Faiblesses

- Manque de structuration du secteur (travail saisonnier de courte durée, faible chiffre d'affaire, etc.);
- Manque de connaissance de la ressource.

LES ENJEUX

Orientation sectorielle

Élaborer une politique de développement régional des ressources du milieu forestier.

Enjeu 1

Maintenir et créer des emplois directs et indirects reliés à la forêt.

Objectifs

Maintenir les emplois existant;
Maintenir et améliorer les programmes d'aide;
Améliorer les conditions de travail en aménagement forestier;
Favoriser une plus grande transformation de la matière première en région;
Favoriser l'aménagement des ressources forestières selon le principe du rendement accru.

Enjeu 2

Améliorer les connaissances du secteur forestier gaspésien en vue d'en optimiser le développement économique et social.

Objectifs

Améliorer la connaissance de la forêt régionale et de ses ressources.
Intensifier les retombées régionales des travaux de recherche fondamentale et appliquée sur les ressources;
Développer des outils régionaux (géomatisation, cartographie écologique, etc.).

Enjeu 3

Favoriser une gestion intégrée de l'ensemble des ressources du milieu forestier.

Objectifs

Favoriser un aménagement durable des ressources;
Favoriser la réalisation de travaux de mise en valeur des ressources autres que la matière ligneuse;
Favoriser la mise en place de mesures assurant la préservation de l'environnement;
Favoriser la régionalisation des pratiques;
Favoriser le développement d'une culture forestière régionale.